



communiqué

Date

Pour publication

Le 17 novembre 1987

NO 215

RÉSERVE FAUNIQUE NATIONALE DE L'ARCTIQUE -
LE CANADA DEMANDE INSTAMMENT LA PROTECTION TOTALE
DES RESSOURCES FAUNIQUES COMMUNES

Le très honorable Joe Clark, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, l'honorable William McKnight, ministre des Affaires indiennes et du Nord, l'honorable Tom McMillan, ministre de l'Environnement, et l'honorable Marcel Masse, ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources ont annoncé que le Canada a transmis au gouvernement des États-Unis des commentaires sur le Rapport et la recommandation soumis au Congrès par le ministère américain de l'Intérieur et visant à ouvrir la plaine côtière de l'Alaska dans la Réserve faunique nationale de l'Arctique (RFNA) à l'exploitation pétrolière. Le Canada continue de presser les États-Unis de protéger les habitats critiques de la plaine côtière de l'Alaska, dont dépend la faune commune aux deux pays.

Dans ses commentaires, le Canada fait remarquer que le meilleur moyen d'assurer l'avenir des nombreuses espèces fauniques communes de la plaine côtière serait que les États-Unis suivent l'exemple déjà établi à la fois pour les terres adjacentes à la RFNA et pour le côté canadien de la frontière, autrement dit de désigner la plaine côtière de la RFNA comme zone de nature sauvage. Le document reprend les parties du rapport américain sur lesquelles le Canada n'est pas d'accord et fait état des préoccupations suscitées à propos des parties de la plaine côtière de l'Alaska qui sont de la plus haute importance pour les espèces fauniques transfrontalières.

.../2

En février 1987, en réponse au constat législatif provisoire d'impact sur l'environnement préparé par le ministère américain de l'Intérieur, le Canada s'est dit d'avis que la décision d'ouvrir la plaine côtière de la Réserve faunique nationale de l'Arctique à l'exploitation pétrolière et gazière pourrait causer des dommages irréparables aux ressources fauniques qui sont essentielles au mode de vie des habitants du nord. Après étude du rapport final du ministère de l'Intérieur, le Canada a toujours de sérieuses réserves à propos du projet de développement. Sa position découle du fait que les communautés autochtones du nord du Canada chassent depuis de nombreuses générations le caribou de la Porcupine. Pour certaines d'entre elles, la consommation de leur viande constitue jusqu'à 80 % de l'apport en protéines. De même, les Canadiens s'inquiètent des effets que ce développement pourrait avoir sur les oies blanches migratrices et les ours polaires.

Le très honorable Joe Clark a déclaré: "La qualité de l'environnement, et particulièrement de l'environnement du nord qui est fragile, est une grande priorité pour tous les Canadiens. Notre pays ne s'oppose pas au développement ni dans le nord ni ailleurs, mais il est fermement convaincu que dans le nord, le développement doit être sensible à l'environnement." De son côté, l'honorable Marcel Masse a encore souligné ce point en déclarant: "Les États-Unis devraient s'assurer que, quelles que soient les décisions qu'ils prennent pour ce qui est des aménagements des terres du secteur 1002, les habitats critiques pour les ressources fauniques communes soient conservés."

Le 17 juillet dernier, le Canada et les États-Unis ont signé l'Accord sur la conservation de la harde de caribous de la Porcupine afin de gérer et de protéger cette harde transfrontalière. L'honorable Tom McMillan a fait remarquer à ce sujet: "L'Accord que nous avons signé en juillet montre bien au Congrès américain que la harde de caribous de la Porcupine importe beaucoup aux deux pays. Nous attachons énormément d'importance à sa préservation et à sa survie. Le plein développement de cette région aurait des effets marqués sur les caribous, les oies blanches et les ours polaires de la région."

"Ces ressources communes sont importantes pour la viabilité de l'économie des autochtones du nord du Yukon et du delta du Mackenzie, dans les Territoires du Nord-Ouest. Leur protection à long terme est essentielle pour le développement d'une économie équilibrée dans le Nord, a fait remarquer l'honorable Bill McKnight."

Dans ses observations, le Canada demande une nouvelle fois aux États-Unis de reconnaître l'importance internationale de la région en jumelant les zones protégées des deux côtés de la frontière.

L'ambassade du Canada à Washington a reçu instruction de transmettre les commentaires du Canada aux membres du Congrès américain qui étudient actuellement cette question.

Pour de plus amples renseignements, prière de s'adresser à:

Iola Price, Service canadien de la faune, 819-997-1379
Donna Stewart, Affaires indiennes et du Nord,
819-994-745